



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2009 restera comme une année marquée par une conjoncture économique et sociale peu favorable qui a pesé sur la croissance des géographies d'outre-mer.

Dans ce contexte difficile pour les agents économiques que sont les entreprises et les ménages ainsi que pour les banques, l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) a participé au soutien de l'économie à divers titres :

- dès l'instauration de la médiation du crédit en octobre 2008, l'IEDOM a pleinement mis en œuvre le dispositif pour sa zone d'intervention, à l'instar du réseau de la Banque de France. La mission dévolue à l'IEDOM dans le cadre de l'accord signé le 27 juillet 2009 à l'Élysée entre le gouvernement et la profession bancaire s'est traduite par différentes actions tout au long de l'année 2009 :

- la mise en place de l'intégralité du dispositif de la médiation du crédit, avec notamment l'instauration d'un réseau de tiers de confiance de la médiation adapté aux particularités des structures socio-professionnelles locales, l'organisation de campagnes de communication grand public (encarts dans les quotidiens de chaque géographie en mai 2009) ou plus ciblées (entretiens des médiateurs territoriaux pour des supports d'information économiques locaux, animation de réunions avec les socioprofessionnels, etc.);

- ainsi, près de cinq cents dossiers ont été déposés en l'espace d'un an et les résultats de la médiation sont satisfaisants, avec un taux de succès (68 %) équivalent à celui de métropole (64 %);

- dans le domaine des particuliers, le surendettement a suscité une activité soutenue en 2009, en particulier à La Réunion. Les résultats d'activité ont été satisfaisants, une attention particulière étant portée dans le traitement pérenne des situations des débiteurs, le délai moyen de traitement des dossiers en phase amiable étant dans l'ensemble demeuré inférieur à l'objectif fixé de quatre mois;

- l'IEDOM a poursuivi sa mission de veille sur le bon fonctionnement du système bancaire et des systèmes de paiement et d'échanges, en liaison étroite avec les organismes nationaux de supervision.

Dans le courant du second trimestre 2009, et dans le contexte des débats sur la cherté de vie dans les forums citoyens, la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a confié à l'IEDOM la réalisation d'un observatoire des tarifs bancaires aux particuliers sur chaque place des DCOM. La première publication de cet observatoire a été effectuée en octobre 2009.

Enfin, au titre de l'observatoire économique, la crise financière et la crise sociale aux Antilles ont donné lieu à plusieurs publications tandis que des travaux visant à améliorer le suivi conjoncturel des économies d'outre-mer ont été menés à leur terme, avec notamment la réalisation d'une étude sur l'indicateur de climat des affaires.

Ainsi, l'IEDOM, qui a célébré en 2009 le cinquantième anniversaire de sa création, a affirmé son ancrage dans le paysage ultramarin en renforçant ses missions au service du développement économique et social des outre-mer.

Yves Barroux